

Agent technique polyvalent en charge de la restauration scolaire (h/f)



Offre n° O037240701001831

Publiée le 01/07/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE NEUVY LE ROI

4 Rue de l'Hôtel
37370 NEUVY-LE-ROI

Lieu de travail : NEUVY-LE-ROI

Poste à pourvoir le : 26/08/2024

Date limite de candidature : 15/07/2024

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Motif de vacance du poste

Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)

Durée de la mission : 4 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Restauration collective > Production et distribution en restauration collective

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent de restauration](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps non complet, 29h30 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Rémunération indicative : rémunération annualisée

Descriptif de l'emploi :

Placé sous la responsabilité de la secrétaire générale, l'agent polyvalent assurera les missions d'agent polyvalent de restauration scolaire et de l'entretien de certains bâtiments communaux.

Missions / conditions d'exercice :

- * Participer à l'approvisionnement du self dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective :
 - Réchauffer et préparer les denrées livrées,
 - Approvisionner le self tout au long du service,
 - Prendre en compte les PAI (Projets d'accueil individualisés) et fiches des enfants,
 - Ajuster les commandes des repas en collaboration avec la secrétaire générale.
- * Participer à l'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine :
 - Mettre le couvert,
 - Accueillir les enfants,
 - Participer au service des repas,
 - Faire respecter et respecter le règlement intérieur et les règles de vie en collectivité,
- * Entretien des locaux et le matériel de la cantine dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective :
 - Nettoyer la vaisselle et les ustensiles (prélavage manuel et machine).
 - Ranger la vaisselle, le réfectoire et la cuisine.
 - Laver la cuisine et le réfectoire : passer l'aspirateur et la serpillère quotidiennement
 - Entretien et nettoyer le matériel de cantine (le four, la gazinière et les éviers, la machine à patates, la poubelle, la hotte, la gazinière, le four, les meubles inox, les portes et tiroirs, le frigo et le congélateur).
 - Effectuer le grand ménage à la fin des vacances d'été
- * Autres activités :
 - Surveiller les enfants sur la cour de l'école pendant la pause méridienne

Profils recherchés :

- Maîtriser les règles d'hygiène de base.
 - Connaître les techniques de base de la psychologie et de la pédagogie en rapport avec les jeunes enfants.
 - Connaître les gestes et postures
 - Connaître les gestes de premiers secours.
 - Aider à l'acquisition d'autonomie
- Savoir être :
- Être organisé(e), vigilant, polyvalent
 - Être réactif et en capacité de s'adapter,
 - Faire preuve de bienveillance, de patience,
 - Avoir le sens de l'écoute et de la communication,
 - Travail en équipe.

Contact

Contact : 0247297171

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation à
Monsieur le Maire
4 rue de l'Hôtel de Ville
37370 NEUVY LE ROI
ou par mail : sg@neuvy-le-roi.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o037240701001831-agent-technique-polyvalent-charge-restauration-scolaire-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.